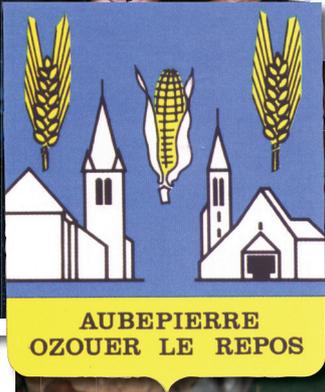


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Janvier 2013

Sommaire

Sommaire	p. 2
Le Mot du Maire	p. 3
Armistice	p. 7
Le Conseil Municipal	p. 11
La Bibliothèque	p. 15
Les Paniers Frais	p. 15
L'Europe : Irlande	p. 16
Les travaux	p. 18
Les dégradations	p. 20
Le colis des anciens	p. 21
Le conseil des écoles	p. 23
Le cross	p. 26
Le marché de Noël	p. 27
La Fête de Noël	p. 27
L'ARA	p. 28
Les Olympiades	p. 29
CASAD	p. 30
Les Echos du Foyer Rural	p. 31
Le Football	p. 33
Le Foyer Résidence de Mormant	p. 34
Divers	p. 35
La vie pratique	p. 36

Bulletin d'Informations Municipales

Janvier 2013

Parution semestrielle

Responsable de la Publication :
M. Pierre **Cuypers**

Rédaction :
Mmes et MM. **Cuypers, Maïeli, Marand**

Iconographie :
Mmes et MM. **Cuypers, Beaulier, Maïeli, Durant, Marand**

Impression :
IdeM 01.64.06.90.12

Maquette et montage :
Mme **Maïeli**.

Distribution : municipale

Photos de couverture :
Noël dans notre commune.

Etat-Civil

MARIAGES :

Bontemps Marc et Briault Delphine - 01.09.2012
(Aubepierre)

DÉCÈS :

Meunier Michel - 20.11.2012 (Aubepierre)
Besnard René - 13.11.2012 (Bonfruit)
Schär Jacques - 10.12.2012 (La Noue)
Girardel Gérard - 30.07.2012 (Bagneaux)

NAISSANCES :

Meunie Jean-Léo - 25.01.2012 (Bagneaux)
Grieco Théodore - 15.02.2012 (La Noue)
Dal Pan Noa - 16.02.2012 (Bagneaux)
Paoli Leseine Noa - 11.05.2012 (Bonfruit)
Couturier Antoine - 27.04.2012 (Bonfruit)
Lequeux Fedhil Léa - 17.06.2012 (Aubepierre)
Gomes Tom - 24.06.2012 (Aubepierre)
Sevrin Lola - 27.07.2012 (Aubepierre)
Fortier Hanaé - 03.08.2012 (Bagneaux)
Ortolland Louna - 01.10.2012 (Aubepierre)
Nuyttens Emile - 28.10.2012 (Bonfruit)
Scanvic Carla - 23.11.2012 (Aubepierre)



Horaires de la Mairie

Permanences à la Mairie d'Aubepierre

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 13h30 à 17h30.

Les premier et deuxième
samedis de chaque mois
de 9h00 à 11h30.

Tél. : 01.64.06.92.95

Fax : 01.64.07.73.84

mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr

Le Mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers amis,

Une grande partie du mois de janvier est heureusement prévue pour cette « *trêve annuelle des bons vœux* », qui est à la base des liens amicaux.

Lors de la réunion du 11 janvier dernier à la Salle des Fêtes, nous avons eu le plaisir de nous rencontrer fort nombreux, et de nous souhaiter, tous, réciproquement des vœux très chaleureux. Mais bien sûr, et pour différentes raisons, d'autres n'ont pu se joindre à nous. Je profite donc de cet édito pour exprimer à toutes celles et tous ceux que je n'ai pu voir, des souhaits très sincères de bonne et heureuse année, et surtout de bonne santé.

La conjoncture actuelle est préoccupante, certes, et les prévisions ne sont nullement rassurantes non plus, mais justement, je vais vous dire, qu'au contraire, je me refuse à faire de la sinistrose et je vous conseille d'en faire autant ! Je préfère positiver, aller de l'avant !

À quoi bon évoquer tous les malheurs du monde !

À quoi bon se laisser abattre par les regrets ou les remords...

À quoi bon toujours se plaindre ou critiquer ! Sauf si la critique s'accompagne de la ferme volonté de construire, d'évoluer, d'avancer, de favoriser le progrès !

Souvenez-vous : « *il n'est jamais nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* » ! Seuls le courage et la ténacité sont indispensables !

Alors, vivons notre vie avec enthousiasme, et réussissons nos projets avec le bonheur de la chose accomplie.

« *La France en a vu d'autres* »... disaient, avec philosophie, nos grands-parents toujours si courageux à la tâche... même s'ils avaient commencé à travailler durement, et très jeunes.

L'année 2012 aura été pour chacune et chacun d'entre nous une année de paradoxes :

Une crise qui devait se terminer... et... sait-on vraiment où elle en est ?

Une croissance que tout le monde souhaite et espère voir poindre le bout de son nez, mais qui ne s'affiche pas...

Des promesses engagées... mais les mêmes reportées !

La fin du monde soi-disant inéluctable pour le 21.12.12 ! Elle non plus ne s'est pas profilée et n'a finalement pas eu lieu ! Tant mieux pour nous, d'ailleurs !

Une météo troublée, imprévisible ou pire : qui traîne la patte... sans aucun respect des saisons ! (savez-vous

réellement ce qu'est « *le mauvais temps* » ! c'est tout simplement le temps qui « *dure* »... trop de soleil, trop de pluie, trop de sécheresse, trop de grisaille !

Bref, 2012 : un peu tout et son contraire !

Pour autant, regardons bien notre histoire : elle est faite de paradoxes et de contradictions, de rêves et de déceptions, d'échecs et de réussites, de peines, de peurs et de victoires... et pourtant nous réussissons à passer entre les gouttes...

Alors, sachons rester sereins face à la Vie et aux événements... et droits dans nos bottes !

D'ailleurs, la meilleure façon de prédire l'avenir, dit-on, « *est de le créer soi-même* », ou en d'autres termes : « *l'avenir appartient à ceux qui s'en préoccupent* ».

Donc, « *bon courage à tous, c'est un souhait très sincère que je formule à chacune et chacun d'entre vous* ».

Pour notre commune, 2012 aura été une année de grands et lourds travaux devenus bien nécessaires :

◆ Réhabilitation complète de la **Salle des Fêtes** :

- remplacement des dalles du plafond, et de la ventilation,
- restauration et rentabilisation maximale du système de chauffage en fonction des économies d'énergie et de la température idéale à maintenir relativement à chaque activité et utilisation de la salle,
- changement des portes par rapport à l'insécurité face aux agressions extérieures,
- l'électricité, devenue obsolète, a été en partie refaite et remise aux normes,
- les peintures ont été refaites,
- le parquet raboté, poncé, verni,
- seul ouvrage à parfaire encore : le rideau de la scène, elle-même repeinte aussi.

Un grand Merci à toutes nos entreprises : Dominique, Mr. Montigny, Mr. Saussine, Mr. Deproft.

Et je tiens à vous remercier tout particulièrement, monsieur le Député, Yves Jégo, alors que notre Canton ne faisait pas encore officiellement partie de votre circonscription, de nous avoir facilité l'attribution d'une subvention, loin d'être négligeable, puisqu'elle a permis une réalisation encore plus parfaite de cette réhabilitation !

◆ Concernant la **Voirie** : après l'hiver 2012 rigoureux, les accotements de la voirie CD.32 traversant Yvernailles

Le Mot du Maire

étaient devenus boueux, défoncés, rendant la route elle-même impraticable et dangereuse sauf à 10 km/h, et encore ! Or, cette voirie dépend et relève de la compétence du Conseil Général... qui, malgré mes demandes et démarches répétées, n'a pas encore jugé bon d'en faire une priorité...

Nous avons donc décidé de prendre, nous-mêmes, les choses en main, au sein de la commune, et de réempierre ces accotements, avec le ferme espoir que la bande de roulement finira par être prise en compte dès cette année, et que nous pourrons ensuite stabiliser les bordures avec des aménagements définitifs (Mr. Stouff).

La voirie de Pecqueux est aujourd'hui presque entièrement remise en état puisque les rues de la Croix de Fer et de la Champignole ont été totalement refaites. Encore faut-il maintenant veiller à la respecter, et se mettre en capacité de la protéger. J'invite donc chacun et chacune à respecter les accotements enherbés, c'est-à-dire ne pas rouler dessus tant qu'ils ne sont pas stabilisés. A cet effet, pour que la circulation ne déborde pas en largeur et ne risque de ruiner le travail accompli, des « *sens interdits* » vont être placés courant janvier. Je vous remercie toutes et tous de bien vouloir les respecter. C'est le plus élémentaire des droits civiques que de bien vouloir rendre hommage aux impôts des citoyens utilisés à cet effet et à celui de votre sécurité. Ces interdictions ne sont pas établies pour ennuyer ni gêner qui que ce soit, mais, au contraire, pour veiller à la sécurité de chacun, et au respect de toute amélioration au service de tous.

Amélioration aussi du stationnement devant l'école d'Aubepierre : un parking a été créé et aménagé au dos du mur de l'école, sur le terrain du logement communal ayant accès à l'impasse des écoles, et permettant ainsi aux enseignants et agents communaux de ne pas laisser leurs véhicules garés sur la route, libérant ainsi des places pour les parents.

◆ Au **cimetière d'Ozouer-le-Repos**, le nombre croissant de demandes concernant le columbarium nous a contraints à un agrandissement.

◆ Dans **les écoles**, tant à Aubepierre qu'à Ozouer-le-Repos, différents travaux de peinture ont été effectués, une petite salle de rangement a été complètement refaite à Ozouer, et les trous de la cour d'Aubepierre ont été rebouchés et nivelés.

◆ Pendant la saison estivale, « la **tonte** » de toutes les bordures enherbées de la voirie de nos treize hameaux, est un travail conséquent pour ne pas dire colossal ! Il est, pour autant, non seulement indispensable à la sécurité, mais aussi face à la prolifération d'une flore excessive et sans cesse en renouvellement !

◆ La **Sortie des Anciens** est chaque année organisée avec enthousiasme, amitié, et désir de nouveauté et de qualité. De même, concernant la nouvelle formule de la remise de leurs colis au cours d'un goûter lors d'un dimanche après-midi.

◆ Mêmes attentions bienveillantes et amicales concernant le **Théâtre**, la **Brocante**, les **courses cyclistes**, les **événements scolaires** comme tout dernièrement la venue du **Père Noël**, la **Crèche** toujours plus belle, et, cette année, cette jolie et bonne **Messe** familiale le soir de Noël à Aubepierre où nous étions rassemblés très nombreux et remplis de bonheur. Merci, vraiment merci à vous, cher Gérard Michard. Nous sommes demandeurs pour 2013 !

Malheureusement rien n'est parfait, ni jamais fini, et différents problèmes restent à résoudre :

■ Le **PPRT** (*Plan de Protection des Risques Technologiques*), par exemple...

Il y a eu pourtant de nombreuses réunions, différents échanges et autres négociations ou présentations... mais rien, ni personne, aujourd'hui, ne parvient à trouver un accord entre la Préfecture et les industriels...

Notre bonne volonté à Nelly **Renaudin** et à moi, et surtout notre bienveillance, sont mises à mal... Je me refuse à penser au jeu de mot pour en arriver à de la « *malveillance* », mais imaginer de la mauvaise volonté, ça vraiment c'est indéniable !

Le 22 janvier prochain nous auront une « *énième* » nouvelle réunion et nous souhaitons, avec ardeur, avoir, non seulement des réponses à l'ensemble de vos interrogations, mais aussi à nos questions déjà posées et soumises à leur étude !

Sachez, en tous cas, qu'à chaque réunion, je ne cesse de rappeler que : « *c'est bien l'Etat et le Département qui ont souhaité, voulu, et facilité l'installation de ce site industriel* », et que, par conséquent, pour notre part à nous victimes des nuisances, c'est bien à l'Etat, au Département et aux industriels de trouver les meilleures solutions pour les habitants concernés de notre commune.



« *Personne* », je dis bien « *Personne* » ne doit être lésé dans cette affaire... On parle beaucoup des droits de l'homme, aujourd'hui ! Eh bien, là, on frôle le dépassement des limites du respect du citoyen !

■ Autre problème avec nos charmants voisins : Le « **Merlon** » !

Celui qui devait, doit et devra être édifié le long des usines de Bagneaux en vue d'un meilleur bien être et art de vivre pour les riverains !

Ce projet, je dois le dire, a fait bien du bruit, couler beaucoup d'encre, et animé et suscité tant et tant de bavardages, qui ne venaient d'ailleurs pas de la commune, mais de l'extérieur ! alors qu'il n'avait été imaginé que dans le seul but du bien vivre de chacun...

Je rappelle ici, afin que les choses soient claires et bien comprises que jamais notre acceptation ne sera donnée à un quelconque projet d'aménagement concernant ce merlon, sans l'accord de la population concernée. Je dis bien : jamais sans vous.

Pour autant, la situation est quelque peu complexe. En effet, nous avons obtenu le 15.12.2010 un arrêté préfectoral pour que ce merlon soit construit avant le 31.12.2012. Mais la mauvaise volonté, voire même la mauvaise foi, les faux pas et reculades des industriels ont réussi à bloquer tellement la situation que, non seulement rien n'est fait aujourd'hui, mais surtout plus aucun projet tangible n'est proposé pour le moment ! Vraiment inadmissible !

A ce jour il ne reste que deux solutions valables à mes yeux :

– Soit l'arrêté « *initial* » est respecté et exécuté, c'est-à-dire que le merlon, avec votre accord, est construit, mais les industriels doivent alors payer les indemnités de retard liées par cet arrêté.

– Soit un nouvel arrêté, relatif à un nouveau projet, voit le jour, mais alors en respectant le fond et la forme en accord avec vous, et les délais prescrits tout en conservant en vigueur les dates de l'arrêté initial et les pénalités. Je veux dire par là qu'il ne peut y avoir de séries d'arrêtés qui se suivent les uns derrière les autres, sans jamais s'exécuter ni même être redevable de quoi que ce soit !

Pour ma part c'est comme ça que je conçois les règles de la République.

Et d'ailleurs je fais mienne cette phrase du Mahatma Gandhi : « *La force ne vient pas des capacités physiques ou économiques ou autres... Elle vient d'une indomptable volonté* ».

Mesdames, messieurs, c'est bien de cela dont il s'agit. Nous avons, avec madame **Reaudin** et les habitants de Bagneaux, cette indomptable volonté de réussir ce projet de Bagneaux. De le réussir avec vous, avec votre volonté.

Les **projets pour 2013** sont si nombreux qu'il faudrait être des alchimistes capables de transformer le plomb en or !

- La voirie, si importante chez nous, 26 kms, devra continuer à faire l'objet de tous nos efforts et de toute notre attention.
- La faisabilité de réunir nos deux écoles sur un seul site.
- La remise en état de notre Eglise St. Aubin à Ozouer-le-Repos (toiture, plafond, électricité...).
- Le bouclage du réseau de l'EAU promis pour la fin 2013, mais pour lequel nous finançons depuis deux ans.
- Et, depuis peu, nous apprenons qu'il faudra une décision concernant les modifications du rythme scolaire.

Monsieur le Député,

C'est avec enthousiasme que je vous informe de ces projets de qualité,

Le Mot du Maire



c'est avec joie que nous observerons leur réussite, et c'est avec respect que nous vous remercions de votre écoute.

Oui, je sais que vous seriez tenté de me dire : « *si vous avez des demandes, venez me voir je vous dirai comment vous en passer !* ».

Mais vous n'êtes ni Coluche, ni Bercy... Vous êtes à notre écoute, et il est de ma liberté de vous l'exprimer en toute amitié.

Je ne veux pas terminer sans exprimer ici toute ma gratitude et ma reconnaissance :

- à notre Conseil Municipal, et très particulièrement ceux qui ont en charge les dossiers les plus importants leur prenant beaucoup de leur temps.
- à l'ensemble de notre personnel et agents communaux, qui, par leur dévouement et leur gentillesse, assurent le bon fonctionnement des services profitables à vous tous.
- à ceux et à celles qui ont contribué à la réussite et à la qualité de cette soirée.
- à toutes les Associations, qui bénévolement et chaleureusement cherchent à vous apporter tout au long de l'année divertissements, activités culturelles, sportives, et rencontres toujours amicales.

Je tiens enfin (ne garde-t-on pas toujours le meilleur pour

la fin ?) à exprimer tous mes respects et ma gratitude aux Gendarmes et aux Pompiers qui assurent sans cesse notre sécurité et l'assurance de notre confort de vie.

Voilà, je voudrais juste finir sur cette petite note de bonheur :

« Le temps des fêtes répand une couche de bonheur sur le monde

Et rend les choses plus belles et plus douces...

Il faudrait pouvoir garder l'esprit des Fêtes à l'intérieur d'un bocal

Afin de pouvoir l'ouvrir... seulement... de temps en temps

Et en profiter... un peu... doucement... mais pleinement... chaque fois ».

Je souhaite que 2013 vous apporte à toutes et à tous la réalisation de vos vœux les plus chers.

Le Maire d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos

Pierre CUYPERS

Armistice – 11 Novembre – Ozouer-le-Repos

Etre présents le 11 novembre, c'est avoir le respect de commémorer l'Armistice de 1918.

C'est pour nous tous, citoyens français, citoyens d'Ozouer-le-Repos, l'occasion d'un moment de réflexion avec notre génération, mais aussi avec les plus jeunes.

Je tiens à remercier nos sapeurs pompiers, et tous les jeunes sapeurs présents ici ce matin, de leur secours vigilants et permanents auprès de la population.

Je remercie nos gendarmes, toujours attentifs, aussi, pour assurer une sécurité bienveillante et quotidienne pour l'ensemble de nos communes.

Et comme le rappelait si souvent Lazare Pontichelli, dernier survivant de la Grande Guerre, alors qu'il participait à toutes les cérémonies : *« Je continue à témoigner et à participer aux cérémonies du 11 novembre car je me suis promis de respecter jusqu'au bout le serment que nous nous faisons avant de monter à l'assaut : si je meurs, tu penseras à moi ! »*.

Le 11 novembre, date anniversaire de l'armistice, c'est encore l'occasion de retracer l'histoire de la mémoire cette Grande Guerre.

Mais la mémoire n'est pas seulement l'histoire... La mémoire, c'est l'occasion de découvrir ou de revisiter le monument aux morts, lieu de respect et de considération des hommes les uns pour les autres.

Ce qui est sûrement vrai par contre, c'est qu'il est de notre devoir, qu'au-delà de l'histoire, la mémoire persiste et demeure vivante.

La première commémoration nationale fut organisée le 14 juillet 1919 à Paris. Le « Défilé de la Victoire » s'est alors déroulé le jour de la Fête Nationale.

Il fut ouvert par un cortège impressionnant de plus d'un millier de mutilés ayant perdu bras ou jambes, défigurés ou aveugles...

Un immense cénotaphe est alors dressé sous l'Arc de triomphe *« Aux morts pour la patrie »*.

Peu de temps après, d'autres cérémonies furent organisées par l'Etat dans chaque commune de France.

Plus tard, le 3 août sera décrété *« Fête Nationale de la Reconnaissance envers le soldat français »*.

Un modèle de cérémonie et la trame d'un discours unique seront envoyés à toutes les municipalités dans le



Armistice – 11 Novembre – Ozouer-le-Repos



souhait de fédérer la population toute entière dans un rituel commun.

Car c'est bien grâce à tous ces patriotes, à leurs engagements, à leurs valeurs, à leurs sacrifices que nos générations vivent dans la paix aujourd'hui.

Cette paix, néanmoins, reste toute relative, au regard de ce qui se passe dans le monde : de vives tensions dans le proche et moyen-Orient, une Europe centrale toujours sous une intense pression, une Asie ambitieuse de pouvoir et toujours prête à engager des conflits technologiques et commerciaux...

Il existe aussi, aujourd'hui, de nombreux risques liés à l'informatique, aux bugs organisés, aux conséquences toujours déstabilisantes, déstructurantes pour notre économie.

La communication, l'information, trop présente dans notre quotidien, fait également partie de ces éléments stressants et déstabilisants, évoquant très souvent davantage les problèmes, voire même en les amplifiant, que de promouvoir les progrès et les améliorations en les estompant plus volontiers.

Que la Paix soit toujours gravée dans nos esprits et dans nos actes.

Cette année, le 94^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1919 sera plus communément intitulé : « *Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les morts pour la France* ».

Pierre Cuypers

Maire d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos

LES OIES D'OZOUER-LE-REPOS



Vous les avez reconnues, elles sont célèbres dans la commune. Tout le monde les connaît et nous n'avons pas résisté à leur faire la vedette. Elles régulent la circulation quand elles ont envie de changer de rive ! Ce ne sont pas les « *Oies du Capitole* » mais elles les valent bien. Elles ne sont pas sacrées mais nous y tenons. Respectons-les.

Armistice – 11 Novembre – Aubepierre

**Message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du ministre de la défense,
en charge des anciens combattants**

Commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France

Le 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à quatre ans d'une terrible guerre.

Premier conflit mondial, qui marque par son ampleur et par le nombre de victimes, militaires et civiles, l'entrée brutale dans ce XXe siècle sanglant, la Grande Guerre marquera à jamais les esprits.

Car, malgré la joie de la victoire, les familles pleuraient leurs morts.

Une hécatombe venait de se produire et, bientôt, chacun ressentait l'impérieuse nécessité que la Nation toute entière, pour se reconstruire, reconnaisse son malheur et s'y associe.

Plusieurs étapes favoriseront cette résilience :

- L'inhumation sous l'Arc de Triomphe, le 28 janvier 1921, du corps d'un soldat inconnu, pour symboliser tous les morts de la Grande Guerre.

- Le vote par le Parlement, il y a eu 90 ans cette année, le 24 octobre 1922, d'une loi fixant au 11 novembre la "commémoration de la victoire et de la paix".

- L'allumage, par André Maginot, ministre de la guerre et des pensions, le 11 novembre 1923, d'une flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, qui, depuis lors, ne s'est jamais éteinte.

- La réalisation de monuments aux morts dans presque toutes les communes, pour porter les noms de leurs enfants "morts pour la France", auxquels s'ajouteront, ultérieurement, ceux des victimes des autres conflits.



Armistice – 11 Novembre – Aubepierre



La disparition des témoins de la guerre de 1914-1918 et l'inéluctable déclin du nombre des acteurs des conflits suivants appelaient une évolution pour maintenir la portée symbolique de cette journée.

C'est le sens de la loi du 28 février 2012, qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France tout en conservant les autres journées nationales commémoratives.

C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant

et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé la vie en Afghanistan.

Elle s'inscrit dans une politique commémorative ambitieuse qui vise à transmettre la mémoire, à favoriser la compréhension de notre histoire nationale commune et son appropriation par les jeunes générations.

Les parlementaires du début des années vingt avaient voulu que la journée nationale du 11 novembre soit placée sous le double signe de la Victoire et de la Paix.

Ce dernier but semblait alors bien aléatoire, comme allaient le démontrer les décennies suivantes.

Mais finalement, ces parlementaires étaient des précurseurs. En votant la loi instituant une "Journée de la victoire et de la paix", ils espéraient que soit célébrée dans l'avenir une "Journée de la victoire de la paix".

Le temps et la volonté des peuples leur ont donné raison.



Message prononcé par Mr Mulot, Premier Adjoint

Compte-rendu des séances du Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
DES 28 SEPTEMBRE, 6 NOVEMBRE ET 17 DÉCEMBRE 2012

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2012

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre **Cuypers** - Maire, Madame **Maïeli** - Maire Déléguée, Monsieur Christian **Mullot**, Madame Brigitte **Jacquemot**, Monsieur Bertrand **Remond** - Maires Adjointes, Mesdames **Pauly** et **Renaudin** - Conseillères, Messieurs **Camus**, **Foucher**, **Hureau**, **Legendre**, **Marand**, **Roosen** - Conseillers et Mesdames **Bristiel**, **Marsal** et **Renaud** - Commission Consultative.

Absents excusés : MM. **Blum** et **Salmon**.

Secrétaire de Séance : Mme **Pauly** Brigitte.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 25 juin 2012.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour (avis sur la plate-forme de Mormant). A l'unanimité, le Conseil accepte ce rajout.

MERLON

Monsieur le Maire :

- a rappelé la genèse de l'aménagement d'une butte de terre arborée à Bagneaux,
- a rappelé l'existence de l'arrêté Préfectoral du 15 décembre 2010 imposant cet aménagement avant le 31 décembre 2012,
- a remis en mémoire l'ensemble des réunions qui se sont tenues sur ce sujet,
- a rappelé n'avoir jamais donné d'accord sur quelque projet que ce soit, d'autant qu'à ce jour aucun projet n'est connu,
- a réaffirmé qu'en aucun cas une décision de réalisation ne sera prise sans l'acceptation d'un projet par la population.

RENTRÉE SCOLAIRE

Suite à la visite de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, et après comptage des élèves de l'école d'Aubepierre (47 élèves) et de l'école d'Ozouer-le-Repos (37 élèves), l'inspecteur a confirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe pour l'année 2012/2013.

SIESM 77

Suite à l'opération « *mesure exceptionnelle* » approuvée par délibération du comité syndical du SIESM77 le 26 mars 2012 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal délègue la maîtrise d'ouvrage au SIESM :

- l'autorise à lancer un marché de travaux concernant la rénovation de l'éclairage public,

- demande au SIESM de lancer les travaux concernant la rénovation de l'éclairage public (10 lampadaires) des rues du Grandbois et de Granvillé à Aubepierre,
- autorise le SIESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de subvention auprès de l'ADEME,
- dit qu'après réception des travaux, le matériel choisi parmi la sélection du SIESM, deviendra la propriété de la commune,
- dit que tous les travaux complémentaires à ceux effectués par le SIESM, sur demande de la commune, feront l'objet d'un bon de commande adressé par la commune à l'entreprise de son choix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'adhésion des communes de Dammarie-les-Lys et Pringy au SIESM.

ENCAISSEMENT D'UN DON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser un don.

ARA

Monsieur le Maire annonce la création d'une nouvelle association « *Association Récréative Albatruciennne* ».

Cette association a pour objet la mise sur pied d'activités à caractère sportif, éducatif et culturel pour les enfants, préadolescents et adolescents de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention exceptionnelle de 500 €, pour faciliter son développement.

SAPAD

Le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile est intervenu auprès d'un enfant de la Commune, afin de le soutenir au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, une subvention de 100 €, afin que cette association puisse continuer à apporter de l'aide aux enfants et adolescents fragilisés par la maladie (ou accident).

DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la décision modificative budgétaire de 600 €, pour le versement de subventions à deux associations précitées.

Compte-rendu des séances du Conseil municipal

TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancée des travaux d'aménagement et de mise aux normes de la salle des fêtes.

TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux concernant la rénovation de la voirie, rue de la Champignole et rue de la Croix de Fer à Pecqueux, débiteront le lundi 1^{er} octobre 2012.

La commission de la voirie se réunira en octobre, pour étudier les problèmes de stationnement et de limitation de vitesse sur la Commune.

RECENSEMENT

Le Conseil Municipal désigne Madame **Maïeli** Claudine coordonnateur Communal pour le recensement de la population, qui aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013.

PAC

Le Conseil Municipal, à 12 voix Pour et 1 Contre, décide la création de la PAC (*Participation Pour l'Assainissement Collectif*), à compter du 1^{er} octobre 2012, et la fixe à 1 500 € pour tout nouveau raccordement à l'assainissement collectif pour Aubepierre.

PLATE-FORME LOGISTIQUE À MORMANT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à 9 voix Pour, 3 contre et 1 abstention, concernant le projet de création d'une plate-forme logistique présenté par FM France SA sous réserve de la réalisation de la déviation de la D619 contournant Mormant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 45.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2012

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre **Cuypers** - Maire, Madame **Maïeli** - Maire Déléguée, Monsieur Christian **Mullot**, Monsieur Bertrand **Remond** - Maires Adjoints, Mesdames **Pauly** et **Renaudin** - Conseillères, Messieurs **Blum**, **Foucher**, **Hureau**, **Legendre**, **Marand**, **Roosen** - Conseillers et Mesdames **Bristiel** et **Renaud** - Commission Consultative.

Absents excusés :

Mme **Jacquemot** (pouvoir Mme **Maïeli**), Messieurs **Camus** et **Salmon**, Mme **Marsal** (Commission consultative)

Secrétaire de Séance : Mme **Pauly** Brigitte.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2012.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour (décision modificative). A l'unanimité, le Conseil accepte ce rajout.

TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Les travaux de la salle des fêtes étant terminés, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal, ainsi que l'assemblée, à visiter les lieux.

TRAVAUX VOIRIE

Il a été décidé de la mise en place d'un sens unique à Pecqueux (1 Contre et 1 Abstention).

12 - Bulletin d'Informations Municipales - Janvier 2013

Il est également décidé de porter la limitation de vitesse à 30 km/h, dans tous les hameaux. Le Conseil Municipal décide de commander en conséquence des panneaux d'indication et deux miroirs pour sécuriser le parking piéton et voiture de l'école d'Ozouer-le-Repos.

MERLON

Monsieur le Maire a rappelé les 3 comptes-rendus envoyés aux conseillers qui ont fait suite à la réunion du 2 octobre 2012. A savoir :

- celui de la préfecture,
- celui de Madame Nelly **Renaudin**,
- celui de Monsieur Pierre **Cuypers**.

Rappel qu'à ce jour, nous sommes dans l'attente d'une proposition de projet. Et rappel que quel que soit le projet présenté, ce dernier devra avoir l'approbation de la population concernée.

P.P.R.T.

Monsieur le Maire rappelle que ce dossier sera vu en préfecture le 28 novembre 2012 et pourra donc être présenté au prochain Conseil Municipal du 17 décembre 2012.

SIESM77

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de recenser les besoins en éclairage dans chaque hameau afin de bénéficier d'une subvention du SIESM77.

ÉCOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Fête de Noël des écoles aura lieu le samedi 15 décembre 2012, à l'école d'Ozouer-le-Repos.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Fête de Noël, organisée par la commune aura lieu le mardi 18 décembre 2012 à la salle des fêtes d'Aubepierre. Un goûter suivi de la distribution des jouets offerts par la commune aura lieu ce jour.

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre en charge l'indemnité des cours d'anglais donné par Madame **Lanier-Caniffi**, épouse **Bonnafous** Michèle, à l'école d'Aubepierre.

L'indemnité est fixée à 15 € de l'heure pour 3 heures par semaine scolaire 2012/2013.

DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative de 600 € sur le budget de la commune afin d'honorer les frais de dossier pour réalisation d'emprunt.

UNION DES MAIRES

Le Congrès des Maires de Seine-et-Marne s'est tenu le 12 octobre dernier sur le site hôtelier de Disney. Trois tables rondes se sont tenues le matin : l'une sur le bâti rural, une deuxième sur les chambres consulaires et une troisième sur le réseau fibre optique et accès.

Une forte participation des communes avec près de 750 personnes.

Les débats ont montré l'inquiétude des élus sur les aspects budgétaires à venir, sur la voirie qui se dégrade et la participation du conseil général qui diminue.

DON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser un don de 150 €.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 45.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2012

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre **Cuypers** - Maire, Madame **Maïeli** - Maire Déléguée, Madame **Jacquemot**, Monsieur Christian **Mullot**, Monsieur Bertrand **Remond** - Maires Adjoint, Mesdames **Pauly** et **Renaudin** - Conseillères, Messieurs **Blum**, **Camus**, **Legendre**, **Marand**, **Roosen** - Conseillers et Mesdames **Bristiel** et **Renaud** - Commission Consultative.

Absents excusés : Messieurs **Foucher**, **Hureau** et **Salmon**, Mme **Marsal** (Commission consultative).

Secrétaire de Séance : Mme **Pauly** Brigitte.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 6 novembre 2012.

SIESM 77

Dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, le SIESM77 présentera aux membres du Comité Syndical la reconduction

pour 2013 des aides aux travaux d'éclairage public. Les opérations financées sont les extensions, les créations et les réhabilitations de réseaux.

A cet effet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, transmettra sa demande au SIESM77 accompagnée des pièces suivantes : devis détaillé, extrait de plan au 1/200^{ème}, plan de périmètre, plan de situation et délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à faire une demande de subvention pour le remplacement des horloges sur l'ensemble des armoires pour l'éclairage public.

CCYA

Le Projet Fibre Optique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la modification des statuts de la CCYA pour y inclure l'adhésion au syndicat « Seine-et-Marne numérique ».

Compte-rendu des séances du Conseil municipal

ECO-CONDITION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau et proposée aux collectivités par le Département de Seine-et-Marne et autorise Monsieur le Maire à signer la charte ci-dessus désignée et conclue entre la commune d'Aubepierre/Ozouer-le-Repos et le Conseil Général de Seine-et-Marne.

Le Maire précise que l'octroi des subventions départementales pour des opérations dans le domaine de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement est subordonné à l'entrée des communes concernées par le projet dans une démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux (espaces verts, voiries, etc.).

Notre commune est concernée par ce projet et délibère à l'unanimité sur l'application de cette éco-condition et décide de mettre en œuvre la démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux, et s'engage à fournir annuellement au département les données sur ces pratiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'étude diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable de la commune conduisant à la définition d'un programme d'actions visant à retrouver un bon rendement,

Et sollicite les financements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général de Seine-et-Marne pour la réalisation de l'étude diagnostic du réseau d'eau potable.

DÉCISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à soustraire 9 450 € en chapitre 11 et à ajouter 9 040 € au chapitre 012 et 410 € au chapitre 65.

CRÉATION RÉGIE CANTINE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la création d'une régie pour encaisser les factures de cantine et du périscolaire.

P.P.R.T.

Madame **Renaudin** Nelly informe le conseil qu'une réunion est prévue le 21 janvier 2013, chez GPN pour le co-financement du P.P.R.T. Une enquête publique est prévue début 2013 et le P.P.R.T. devra être approuvé avant la fin de l'été de cette même année.

ÉCOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une nouvelle réforme scolaire prévue pour 2013/2014 et fixe une réunion de la commission école, pour le jeudi 7 février 2013 à 18 h 30.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le tarif cantine et périscolaire pour les enfants domiciliés hors commune à 5 € la cantine et 2,50 € le matin ainsi que 3,50 € le soir de la garderie.

RECENSEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer la rémunération de recensement à 800 € par agents recenseurs. Une prime leur sera versée en fin de contrat. Madame Claudine **Maïeli** est désignée comme coordinatrice de Madame Marie-Claire **Becquart** et de Monsieur Michel **Gerin**, tous deux recenseurs.

DIVERS

Un bulletin municipal sortira début janvier 2013.

Interconnexion : M. **Camus** informe que la proposition des nouveaux statuts a été rejetée par l'ensemble des élus présents. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 15.

SUPPRESSION DES SORTIES DE TERRITOIRES

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laisser-passer préfectoraux.

Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie de territoire à condition d'être muni de son seul passeport en cours de validité ou bien avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité.

Culture et Bibliothèque pour Tous

Durant toute la période des travaux au Centre socio-culturel de Mormant, les **permanences de la bibliothèque** se font en *mezzanine salle des fêtes de Mormant* au même rythme que précédemment :

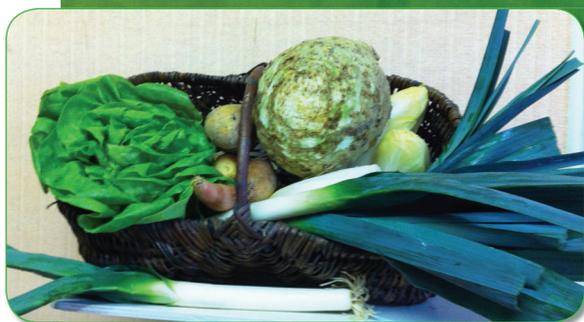
- le Mercredi après midi de 14 h à 16 heures
- et le samedi matin de 10 h à 12 heures.

De même, l'**atelier lecture dédié aux enfants** reste ouvert tous les mercredis matin de 10 h à 12 heures hors période de vacances scolaires. Cet atelier est entièrement gratuit.

La première partie de cette permanence est consacrée à la lecture par les enfants qui choisiront eux-mêmes les livres dans notre bibliothèque, la seconde partie est faite de jeux éducatifs, de bricolage et tout ce qui peut avoir trait à la culture de l'enfant, à sa concentration...



PANIER FRAÎCHEUR



Nous avons choisi un maraîcher proche de notre commune pour vous proposer chaque semaine un panier fraîcheur toujours différent composé de légumes locaux, de saison et extra frais.

Vous pouvez commander un panier fraîcheur chaque semaine pour 10 euros. Pas d'abonnement.

Le samedi étant le dernier jour pour le commander et venir le chercher le mardi suivant de 17 h à 18 h à la mairie d'Ozouer-le-Repos.



Ça vous intéresse ? Vous souhaitez essayer ? Appelez Claudine Maïeli au 06.77.18.37.85. Contactez-moi et je répondrai à vos questions.

Je vous souhaite une bonne année 2013 avec une explosion de goût grâce aux paniers fraîcheur.



vos fruits et légumes



L'Irlande



L'IRLANDE à la Présidence de l'UNION EUROPEENNE pendant le premier semestre 2013

BREF HISTORIQUE

L'histoire irlandaise est marquée par de nombreuses invasions et diverses implantations de différents peuples étrangers : Celtes, Vikings, Normands, Britanniques... Tous ont laissé leurs empreintes culturelles, architecturales, géographiques, historiques, linguistiques (l'Irlandais fait partie de la famille des langues Celtes) et surtout humaines.

On trouve encore dans toute la campagne irlandaise d'impressionnants tombeaux mégalithiques dont l'espace central est conçu de manière à être aligné avec le lever du soleil, le jour du solstice d'hiver, le transformant en véritable observatoire solaire (très voisin de celui des Pyramides en Egypte, du Machu-Pichu Inca au Pérou, et des temples Aztèques au Mexique...).

Le Patron de l'Irlande, Saint Patrick, est connu pour avoir introduit la chrétienté au V^e siècle, à l'époque où, en l'absence de moyennes et grandes villes, les habitants étaient regroupés en grandes colonies agraires orientées vers la chasse, la pêche, et l'agriculture. D'importants monastères (dont certains existent encore aujourd'hui) ont alors joué un rôle primordial dans l'organisation de la vie sociale, culturelle, économique et politique de l'île. L'influence de cette organisation monastique s'est accompagnée d'un véritable âge d'or pour l'art, l'artisanat (notamment le travail des métaux, la production de manuscrits enluminés, tels que le fameux Livre de Kells, mondialement connu), les soins médicaux (premiers dispensaires et laboratoires de plantes médicinales).

A l'intérieur des terres, les invasions Viking, pillant et dévastant ces monastères, ont beaucoup contribué à leur déclin. Par contre, sur les côtes, leurs lieux de débarquements, ils ont créé des « postes commerciaux » importants qui, par la suite, se sont développés pour devenir de grands ports ou de grandes villes comme Dublin, Cork, Limerick et Waterford.

Puis ce fut le tour des Normands qui ont eu une profonde influence sur l'île tout en s'assimilant finalement à la culture irlandaise au travers de l'apprentissage de la langue et des mariages jusqu'au XVI^e siècle où la dynastie des Tudors a lancé une reconquête majeure de l'Irlande, sous l'égide du roi Henry VIII d'Angleterre qui impose la religion Protestante à la population Catholique Irlandaise ! Aidé

de son chef militaire Cromwell, la rébellion irlandaise est écrasée en 1649, et il sème la destruction, la confiscation des terres, l'interdiction du culte catholique, de tout vote ou charge publiques, jusqu'à l'expatriation des familles irlandaises.

Les pressions de l'occupant britannique sur le peuple irlandais n'ont fait qu'augmenter jusqu'à la terrible famine de 1840, faisant plus d'un million de morts, et un million d'émigrés (dont la célèbre famille Kennedy, aujourd'hui aux USA), provoquant ainsi une baisse de la population de plus de 20 à 25 %... C'est seulement en 1914 qu'un projet de loi est analysé et partiellement voté au Parlement, à Westminster, en Angleterre. Mais la Première Guerre Mondiale entrave tous les décrets de loi... En 1916 une dure rébellion pour l'indépendance est dramatiquement écrasée et les leaders exécutés.

Mais, aux élections de 1918, le Parti de l'Indépendance remporte une écrasante victoire. C'est alors que les élus n'occupent pas leur siège au Parlement Britannique, mais créent le premier Parlement Indépendant à Dublin, avec un Premier Ministre qui deviendra même Président d'Irlande ! Il s'ensuit une Guerre d'Indépendance meurtrière jusqu'en 1923, un traité anglo-irlandais, et la division de l'île en 26 comtés irlandais indépendants, tandis que 6 autres comtés, en Ulster, restent rattachés au Royaume-Uni, prenant le nom d'Irlande du Nord.

Une deuxième Constitution est votée par le peuple irlandais en 1949, instituant la « République d'Irlande » ou plus communément appelée « Irlande ».

Restée neutre pendant la Seconde Guerre Mondiale, même si beaucoup d'Irlandais courageux ont combattu aux côtés des Alliés, l'Irlande est admise à l'ONU en 1955 et devient membre de l'UE en 1973.

GÉOGRAPHIE, DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE

L'Irlande (Eire en Irlandais) est la troisième plus grande île d'Europe, bordée à l'ouest par l'Océan Atlantique, à l'est par la Mer d'Irlande, au sud par la Mer Celtique.

L'empreinte d'anciens volcans à l'Ouest fait apparaître aujourd'hui des côtes tourmentées aux massifs montagneux recouverts de forêts denses, creusées de profondes criques et vallées. Tandis que celles des grands glaciers de l'Est ont

Vous et l'Europe

laissé la place à des côtes douces, de vastes plaines (chevaux sauvages, grande foire de poneys élevés en liberté dans le Connemara), nombreux lacs (saumons, truites) et tourbières dont l'exploitation actuelle, la tourbe, combustible d'assez bonne qualité, fournit jusqu'à 14 % de l'énergie électrique de l'Irlande.

Grâce au « Gulf Stream » (vaste courant marin chaud remontant du Sud) irrigant toute sa côte Ouest, le climat est doux, océanique et tempéré (neige et gel y sont rarissimes), d'où sa flore et sa faune extrêmement variée (palmiers, fuchsias de plus de 4 mètres, petites orchidées sauvages...).

La langue principale est l'Anglais, mais l'Irlandais est de nouveau remis au programme des écoliers.

La population est d'environ 6 millions d'habitants, urbaine pour 59 %, active : 2,5 millions (agricole : 8 %, industrielle : 29 %, services : 64 %). Taux de chômage : 12 %.

La densité est faible, 56 habitants/km², et son taux de fécondité est de 2 %, ex-æquo avec la France.

Les principales grandes villes : Dublin (capitale des 26 comtés indépendants du Sud), Belfast (capitale des 6 comtés restés attachés au Royaume-Uni), Cork, Derry, Limerick, Galway, Waterford...

La religion est massivement catholique en République d'Irlande (Sud) et protestante en Ulster (Nord).

L'Irlande est une République Parlementaire, bicamériste : la Chambre Basse – parlementaires élus tous les 5 ans, selon un système de représentation proportionnelle, ils votent les lois, nomment et remplacent le premier Ministre, la Chambre Haute – le Sénat.

Le Président est élu pour 7 ans au suffrage universel.

L'Irlande est reconnue comme étant l'un des principaux exportateurs européens de produits de la mer, diversifiés et de grande qualité. Nation insulaire, cernée par les eaux les plus riches d'Europe, propres, non polluées, rassemblant d'innombrables organismes aquatiques, propices à la pêche et à l'aquaculture, l'Irlande exporte l'équivalent de 300 millions d'euros/année de produits de la mer dans le monde entier.

Le savoir-faire irlandais concernant la légendaire industrie mytilicole (traitement et conditionnement des moules) a été l'élément moteur de ce développement industriel.

L'industrie est principalement concentrée dans les grands centres urbains de l'Est.



L'Irlande possède une grande richesse minérale, le zinc (premier producteur européen de produits concentrés en zinc et bronze) mais aussi, baryte, phosphates, charbon, tourbe... et deux découvertes, au large des côtes de l'Irlande, de gisements d'hydrocarbures gazier et pétrolier.

Les distilleries (whisky) de Midleton et Cooley sont renommées, tout comme la cristallerie de Waterford.

Le tourisme est l'une des ressources les plus anciennes du pays, et toujours au 3^e rang de la production nationale, employant plusieurs milliers de personnes : pêche, équitation (plus de 30 champs de courses et 500 concours hippiques), golf, splendides randonnées pédestres, le célèbre Musée de la Guinness à Dublin...

L'informatique, les nouvelles technologies et les produits pharmaceutiques avaient bénéficié d'un record d'investissements étrangers et profitaient d'une croissance impressionnante jusqu'à la crise de 2008, foudroyant ce secteur, avec la délocalisation en Pologne de la firme Dell, supprimant presque 3000 emplois, ce qui est considérable pour la faible population de l'Irlande.

L'Irlande traverse une crise très grave, faisant face à une récession sans précédent, et une spectaculaire et inquiétante envolée de son déficit public. Cette crise financière inédite de 2008-2009 a balayé de plein fouet toute l'économie celtique et s'inscrit dangereusement dans la durabilité, forçant le gouvernement à accepter l'aide financière du FMI, pilotée par le plan de sauvetage de l'Union Européenne, sous forme d'un emprunt de 85 milliards d'euros, décrié par la population, du fait du plan d'austérité s'y associant.

Les Irlandais restent très attachés à leur Fête Nationale : « la Saint Patrick », le 17 mars, et à différents symboles nationaux typiquement Irlandais comme la harpe celtique, le trèfle à trois feuilles (shamrock), le mouton, le cheval, le saumon et la couleur verte.

Travaux



VOIRIE DE PECQUEUX

■ Durant 3 semaines, cet automne, a eu lieu la réfection totale des rues de la Champignole et de la Croix de Fer avec conjointement la maîtrise des eaux pluviales pour un montant de 130 000 € environ.

■ Trop de véhicules sont mal garés sur la voie publique et gênant la libre circulation des usagers.



■ Nous envisageons la création d'un sens unique pour éviter les croisements et la dégradation des bas côtés que l'on peut déjà constater.



TRAVAUX DU PARKING DE LA MAIRIE

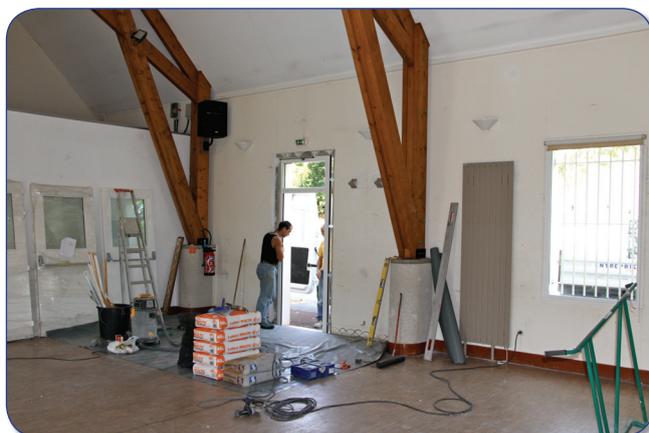
Après réfection, un parking a été mis à la disposition des employés municipaux et des enseignants, libérant les parkings de la rue du Paradis..



TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES



La Salle des Fêtes s'est refait une belle jeunesse. Aucun travaux n'avaient été faits depuis sa construction. La rénovation a été faite avec beaucoup de soin et le résultat est réussi. Les dalles du plafond ont été révisées, le chauffage a été changé, une cloison de séparation a été montée pour fermer la mezzanine, les peintures ont été refaites et le sol après décapage a été vitrifié.



Dégradations

TROP DE DÉGRADATIONS OU MALVEILLANCES

Le croirez-vous ? En novembre, les **plaques nominatives** sur les caves urnes et les cases du columbarium d'Ozouer-le-Repos ont été **volées**. Ces plaques étaient en bronze, matériau très recherché par certains qui le monnayent.



Merci à vous tous de veiller à conserver votre qualité de vie dans nos hameaux, restez vigilants et n'oubliez pas que « *la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres* ».



Décharge sauvage à l'entrée d'Yvernailles
Difficile de comprendre que l'on dégrade ainsi notre environnement alors que nous avons une déchetterie proche.



De même, il est difficile de comprendre que l'on **détérior**e l'**abri bus** de Pecqueux en y **faisant du feu**.



Le Colis des Anciens



Pour la première fois, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont invité nos Anciens à un goûter le samedi 15 décembre 2012 à 15 h 30, leur offrant ainsi l'occasion de venir en personne retirer le colis de fin d'année et découvrir la « nouvelle » salle des fêtes après des travaux de chauffage et de peinture très réussis de l'avis de tous les participants qui ont répondu nombreux à cette invitation.





Ce fut l'occasion pour certains de faire connaissance et ainsi partager un moment convivial autour d'un café, thé ou chocolat sans oublier les petits fours sucrés.

Merci aux personnes qui ont aidé dans la préparation de ce goûter et dans la distribution des colis aux Anciens qui sont repartis des étoiles dans les yeux !

L'ambiance chaleureuse de cet après-midi donne à penser que cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine.





ECOLES D'AUBEPIERRE ET D'OZOUER-LE-REPOS PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 23 OCTOBRE 2012

Présents :

Mmes Allaire, Arnaud, Dal Ponte et Felgines enseignantes et Mr Gustin, enseignant.

Mmes Beaulier, Simonet, Remond, Cadeau et Mr Hureau, parents d'élèves.

Mr Cuypers, Maire.

Mme Jacquemot, adjointe.

Excusés :

Mr de Montmollin, Inspecteur de l'Education Nationale.

Début du conseil : 18h45.

1. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Il y a eu deux listes de candidats et quatre sièges à pourvoir. 67 votants pour 140 inscrits.

La liste de Mme Remond a obtenu 3 sièges et celle de Mme Marcucci 1 siège.

Une erreur s'est glissée dans le mot aux parents : le 3^e suppléant étant Mme Da Silva et non Mme Monnier.

2. COMPOSITION DE L'ÉCOLE

Aubepierre :

CE1/CE2 : 20 élèves. Enseignante : Mme Arnaud et Mr Gustin (jusqu'en fin novembre normalement)

CM1/CM2 : 27 élèves. Enseignante : Mme Felgines
Soit 47 élèves.

Ozouer-le-Repos :

PS/MS : 23 élèves. Enseignante : Mme Dal Ponte.

GS/CP : 14 élèves. Enseignante Mme Allaire .

Soit 37 élèves.

Effectif actuel de 84 élèves.

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règlements scolaires votés le 4 mars 2012 restent actifs jusqu'au prochain vote.

En appui avec la circulaire de 2004, les enseignantes ne sont pas favorables à la collation du matin sauf en PS MS pendant l'accueil.

4. SÉCURITÉ

Ozouer-le-Repos :

L'exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 8 octobre 2012 à 10h.

Mme Arnaud a signalé, par courrier recommandé, à la gendarmerie de Mormant, en juin puis en septembre 2012 qu'une voiture stationnait régulièrement devant l'école d'Ozouer, entre 13h et 14h. Pas de réponse officielle de la part de la gendarmerie à ce jour. Elle n'est plus sur le parking mais sur un chemin de terre, à côté de l'école.

Aubepierre :

Le test d'évacuation incendie s'est déroulé le 8 octobre à 15h20.

Le regroupement a eu lieu devant les fenêtres de la mairie mais l'employé communal nous a informé que la réserve de fioul était sous nos pieds. Le regroupement aura donc désormais lieu dans l'impasse des écoles.

Le plan vigipirate est toujours actif dans les écoles.

De plus, nous avons reçu une information de l'Inspection nous demandant de mettre en place le P.P.M.S. dans les écoles. Un test de confinement doit être effectué (2 heures). Actuellement, Mme Arnaud n'est pas en mesure de respecter le P.P.M.S. car elle ne dispose pas du matériel nécessaire (eau, denrées...). Vérifier la présence de couvertures de survie dans les écoles.

5. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

◆ **Employée municipale**

Mme Ferreira est présente dans l'école d'Ozouer-le-Repos le vendredi de 14h10 à 17h10. Elle apporte une aide à Mme Allaire.

Elle accompagnera à la piscine les mardis après-midis, si possible en fin d'année.

◆ **L'aide personnalisée :** 54 heures pour l'année scolaire.

Le Conseil des Ecoles

1^{ère} période : du 24/09/2012 au 26/10/2012

2^{ème} période : du 12/11/2012 au 14/12/2012

3^{ème} période : 07/01/2013 au 1/03/2013

4^{ème} période : 25/03/2013 au 26/04/2013

5^{ème} période : 14/05/2013 au 25/06/2013

Quelques dates sont susceptibles d'être annulées en cas de réunions pédagogiques.

A Aubepierre, l'accueil des élèves est effectué par Mme Ferreira de 13h30 à 14h00.

En cas de pluie ou de froid, les enfants sont accueillis dans la classe de Mme Felgines, sous la surveillance de Mme Ferreira.

A Ozouer-le-Repos, l'accueil est effectué par Mme Lhermenault de 13h40 à 14h10.

En temps de pluie ou de froid, les enfants sont accueillis dans la garderie.

◆ Piscine

L'enseignement débutera le lundi 7 janvier jusqu'au 29 mars pour les classes de Mmes Arnaud et Felgines.

Même créneau que les années précédentes

Pour la classe de GS/CP, l'enseignement débutera au troisième trimestre, le mardi après-midi entre le 1^{er} avril et le 28 juin. Sur ce même créneau Mme Felgines assurera des séances de tennis.

◆ Enseignement langue vivante

Enseignement de l'anglais est assuré par Mme **Bonnafous** (enseignante d'anglais à la retraite). Le financement est assuré par la mairie et avec l'accord du Conseil Municipal que nous remercions.

– Mardi de 8h30 à 9h15 les CE1/CE2 .

– Jeudi de 8h30 à 9h15 les CM1/CM2.

L'enseignement a débuté le mardi 2 octobre 2012.

◆ Intervenant en éducation musicale

Un agrément a été demandé en septembre dernier, pour que Mme Claudine Szcapaniak-Lechelle puisse intervenir de nouveau dans nos écoles. Le protocole d'accord entre la mairie et le CMR a été modifié afin qu'elle puisse intervenir le matin.

Elle intervient le mardi de 8h45 à 9h45 à l'école d'Ozouer-le-Repos et de 10h à 11h30 à l'école d'Aubepierre.

Cette année, pas d'intervention de l'école à la cérémonie du 11 novembre car cela se trouve pendant les vacances scolaires.

◆ Photographie scolaire

Le photographe est venu le 1^{er} octobre à Ozouer-le-Repos et le 2 octobre à Aubepierre. Nous avons changé de prestataire, Mr Philippe Le Roux, photographe professionnel. Il propose de revenir le samedi 24 novembre pour faire des photos de famille. 30 % de la somme sera reversée à l'école. Un book entre 40 à 100 photos est réalisé pour un budget de 40 à 60 euros.

Le planning des rendez-vous sera communiqué aux familles volontaires le lundi 12 novembre.

Mr Cuypers demande l'autorisation au photographe de publier les photos de groupe dans le bulletin municipal.

◆ Intervenant SMETOM

L'intervention de Mr François a été renouvelée dans le cadre de la poursuite du projet d'école mais malgré nos relances, à ce jour, nous n'avons pas de nouvelles de celui-ci.

◆ Bibliothèque

La médiathèque nous prête, cette année encore, de nombreux livres (romans, documentaires, BD...) dans les deux écoles. Les ouvrages ont été livrés dans les écoles le lundi 15 octobre, stockés dans des bacs achetés spécialement à cette fin, à Aubepierre.

◆ Site internet de l'école

Il sera à usage consultatif. Chaque parent aura un identifiant qui ne lui permettra d'accéder qu'aux travaux de la classe de son enfant. Des démarches restent à faire avant qu'il ne soit opérationnel. Une autorisation et une charte seront distribuées aux familles avant l'utilisation. La charte sera distribuée avant les vacances de la Toussaint. Les anciens identifiants restent valides.

Les élèves et les enseignantes remercient chaleureusement Mr Guillaume et Mr Dilly ainsi que Mrs Boussard et Gonzalez, pour leur aide.

◆ Projet d'école

Axe 1 : Elargir les pratiques culturelles des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue orale et écrite.

Axe 2 : Amener les élèves à devenir éco-citoyens.

Un bilan a été effectué par les enseignantes le 29 septembre. Les modifications à apporter seront précisées lors du prochain conseil d'école pour réajuster les objectifs. C'est la dernière année du projet d'école.

6. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative d'Aubepierre a basculé sur celle d'Ozouer-le-Repos : au 8 octobre, le solde était créditeur de 1 789 €.

L'action « Initiatives chocolats » sera renouvelée cette année. Bon à retourner avant le 16 novembre, pour une livraison le 15 décembre. A libeller à l'ordre d'OCCE 77, les chèques seront encaissés à réception des chocolats. Cette action financera deux guides pour Guédelon.

Dépenses : 200 euros d'affiliation + assurance auprès de l'OCCE. 80 euros pour l'achat de livres. 96 euros pour l'achat des bacs de rangement.

7. MAIRIE

• Enveloppe financière :

Budget alloué : 75 euros/enfant. (pour l'achat de fournitures scolaires, de manuels...) au nombre d'enfants présents au 1^{er} septembre de l'année précédente.

• Travaux à effectuer :

Le sas d'Aubepierre a été repeint.

Un parking a été aménagé afin de laisser plus de places aux parents d'élèves.

Mme Felgines a obtenu de nouveaux porte-manteaux pour ses élèves.

Un nouveau banc à Aubepierre.

Un bureau de direction a été aménagé à Ozouer-le-Repos

• Cantine/garderie :

35 à 40 enfants déjeunent à la cantine. Les enfants sont encadrés par Mmes Ferreira, Muller, Garnier et Lhermenault. Il y a de plus en plus d'enfants inscrits au périscolaire.

8. FÊTES, SORTIES, SPECTACLES.

Lundi 22 octobre : Vente des chocolats au profit de la coopérative pour financer le guide lors de la visite de Guédelon.

23 novembre : Cross CE1, CE2, CM1, CM2, sur le stade.

11 décembre : Spectacle des 3 chardons (PS, MS, GS, CP, CE1).

15 décembre : Marché de Noël de 10 h à 12 h à l'école d'Ozouer-le-Repos. Remise des chocolats et des recommandés pour les photos+chorale.

18 décembre : Spectacle de fin d'année offert par la commune aux élèves scolarisés sur les écoles. Remise de leurs cadeaux par le Père Noël + goûter.

Fin janvier-début février : Rencontre sportive multisports (PS, MS) sur Melun ou sur Mormant. A reconfrmer.

1^{er} février : Rencontre sportive jeux d'oppositions (GS, CP) à Mormant.

29 mars (après-midi) : Acrosport PS, MS.

12 avril : Visite de Guédelon. Départ 7 h retour 18 h 30/19 h.

Visite de Beaubourg (CE1, CE2, CM1, CM2) A reconfrmer.

Visite du sentier pédagogique de Bréau (PS, MS, GS, CP, CE1, CE2). En attente d'une date auprès de Mr Billot.

Fin juin : Randonnée et pique-nique. A reconfrmer.

Mai ou juin : Rencontre maternathlon (PS, MS).

21 juin : Chorale de fin d'année + barbecue.

9. QUESTIONS DES PARENTS

La pochette de photos est moins fournie que l'an dernier.

Seuls les enfants mangeant à la cantine ont pu bénéficier des photos.

Mme Arnaud répond que les photos sont de meilleure qualité.

Certains enfants d'Ozouer-le-Repos ont demandé (et pu) aller à la salle des fêtes ces jours-ci, sans manger à la cantine.

Possibilité de se présenter au photographe le 24 novembre 2012 (cf. sondage collé dans les cahiers).

Remerciements à tous.

Prochain conseil d'école le lundi 25 février.

Fin du conseil à 20 h 30

Le Cross des Ecoles



Le **Cross des Écoles** s'est déroulé le vendredi 30 novembre, sur le stade d'Aubepierre et dans le bois.

47 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé en ayant l'esprit sportif et compétitif.

Les enseignantes remercient les parents d'élèves qui ont aidé à la réalisation de cette manifestation ainsi que Mme **Jacquemot** pour son soutien auprès de nos sportifs !

Merci à tous et surtout aux élèves d'avoir été au bout de cette épreuve, dans la bonne humeur et avec l'envie de se dépasser. Bravo encore !



Le Marché de Noël



Le marché de Noël s'est déroulé le samedi 15 décembre 2013, à l'école d'Ozouer-le-Repos.

Les objets des élèves de PS à CM2 ont été exposés avant la chorale de Noël. Les enfants coiffés de leurs bonnets ont chanté avec le sourire quelques chants.

Un petit pot de l'amitié a clôturé l'événement.

Merci aux parents d'élèves qui ont donné un « petit coup de main » pour servir les enfants et leurs parents.



La Fête de Noël à Aubepierre



Pour les parents désireux d'en avoir un souvenir, une clé USB avec les photos des enfants est à votre disposition chez Mme Arnaud.

Le mardi 18 décembre, le Père Noël est venu à Aubepierre distribuer les cadeaux aux enfants. Un spectacle était prévu pour le plus grand plaisir de tous. Après un goûter, les enfants ont vu arriver le Père Noël à qui ils ont chanté quelques chants et chacun a eu son jouet.

Ce Noël avec les enfants, encadrés par l'équipe d'enseignantes, s'est avéré être une très bonne solution pour le plaisir de chacun.

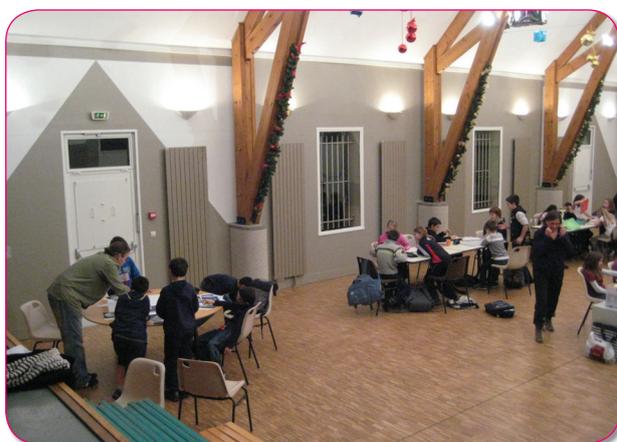


L'A.R.A. (Association Récréative Albapétrucienne)



L'Association Récréative Albapétrucienne créée en juillet 2012 s'est donné pour but de développer des activités pour les enfants, pré-adolescents et adolescents des hameaux de la commune d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos.

3 animateurs BAFA, 2 professeurs des écoles, 3 bibliothécaires, 2 professeurs d'éducation physique, un intervenant diplômé en mathématiques, 1 formateur bilingue français/anglais, et des parents se sont engagés à animer bénévolement des activités à caractère sportif, éducationnel et culturel.



La mise à disposition des moyens communaux (salle des fêtes, stade, personnel) a permis d'animer 3 samedis matin de découverte sportive (rugby, baseball et activités du cirque). Tous les vendredis, 2 heures sont consacrées,

après la classe, à l'aide aux devoirs, à des activités diverses (lectures avec une antenne bibliothèque de Mormant, astrodécouverte, jeux, activités manuelles, etc..).

L'A.R.A. fonctionne grâce à des dons de particuliers, d'entreprises privées, des cotisations fixées à 10 euros par adhérent pour une année scolaire. Elle a obtenu aussi une subvention de la commune.

L'A.R.A. compte 64 adhérents dont 48 enfants dans la tranche d'âge 4-15 ans.

En participant à l'accompagnement socio-éducatif des enfants, l'association joue un rôle de complément et de partenaire de l'école et se mobilise en répondant aux besoins des parents et des enfants. Son projet associatif de 4 années a été élaboré dans ce sens.



Les Olympiades



En ce samedi 1^{er} septembre, sous le patronage de l'A.R.A*, la deuxième édition des Olympiades a été lancée. Les participants, répartis en deux groupes d'âges (adolescents et enfants), ont été séparés à nouveau en deux. Chaque chef d'équipe a choisi ses compagnons et, ensemble, ils ont opté pour le drapeau du pays qui les représenterait. C'est ainsi qu'a débuté une « lutte »

de toutes les couleurs ! « *L'ambiance était géniale et nous a permis de nous amuser avec nos amis en dehors de l'école* ».



amicale entre chaque équipe de même âge dans plusieurs ateliers différents tel que le Vortex, le Korffball, le Volley ball, le Football, l'Ultimate Frisbee et la Pétanque. Les équipes étaient plutôt équilibrées et le score serré, mais à la fin tout le monde a été récompensé par des montres



Avec un taux de participation plutôt élevé pour notre petite commune et l'aide de certains parents, nous pouvons donc conclure que cette deuxième édition des Olympiades a été un succès.

En espérant vous voir encore plus nombreux l'année prochaine !

**A.R.A : Association Récréative Albapétrucienne.*



1^{ère}* **C**oopérative d'**A**ides et **S**ervices
A Domicile
en Seine-et-Marne

866, rue des Pourtours 77720 CHAMPEAUX

 **01 60 68 67 11**

Email : scop@casad77.fr

Personne âgée, personne en situation de handicap, jeune maman, mère de famille,
vous voulez vraiment rester le plus longtemps chez vous, sans avoir besoin de solliciter
vos proches, et ne profiter de leur visite que pour les bons moments ?

CASAD 77 est à vos côtés pour vous aider.

Nous vous incitons à la plus extrême prudence concernant les démarcheurs en tous genres

POUR REpondre A VOS QUESTIONS

Nous sommes en permanence :

- Tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h
FOYER RESIDENCE PERSONNES AGEES - MORMANT
- Tous les 3èmes jeudis de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30
Salle des Bains Douches rue de Servolles à GUIGNES
- Tous les derniers jeudis de chaque mois
Mairie de CHAUMES de 9 h 30 à 12 h
Mairie de VERNEUIL de 14 h à 16 h



Sarl (SCOP) CASAD 77 – SIRET 524 120 219 000 18 APE 8810 A

* Agrément QUALITE PREFECTORAL N° N/270810/F/077/Q/115

ECRIVAIN PUBLIC

Besoin d'AIDE ?

- dans la rédaction d'un courrier administratif,
- dans la rédaction d'un courrier ayant trait à votre quotidien,
- pour comprendre et compléter un dossier quel qu'il soit...

Alors, n'hésitez pas, faites appel à mes **services qui sont totalement gratuits et bénévoles.**

Mes permanences sur rendez-vous au 01.64.06.83.80 sont le lundi matin de 9h30 à 12h00 (hors vacances scolaires) dans les locaux de l'ancienne Ecole Dumont à Mormant (en face de Mormant Motos).

LE SITE DE LA COMMUNE

aubepierre.ozouer.r.free.fr

Il vous manque une information...

Vous la trouverez sur le site de la commune

aubepierre.ozouer.r.free.fr :
Le dernier bulletin municipal,
le dernier flash infos,
les horaires de car scolaire...

LA SOIRÉE BEAUJOLAIS DU 17 NOVEMBRE



70 personnes étaient présentes pour goûter, tester, humer et finalement boire le Beaujolais nouveau avec une assiette de charcuterie, un verre de vin et un morceau de fromage.

La soirée a été appréciée par tous les participants, le vin a été bu donc... à l'année prochaine pour une autre cuvée.



ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE FOYER RURAL

- Cours de **country** le lundi de 20h à 21h
- Cours de **gymnastique** le mardi de 19h30 à 20h30
- Cours d'**anglais** le mardi de 20h30 à 21h30
- Cours d'**anglais pour les enfants** le mercredi de 17h à 18h.

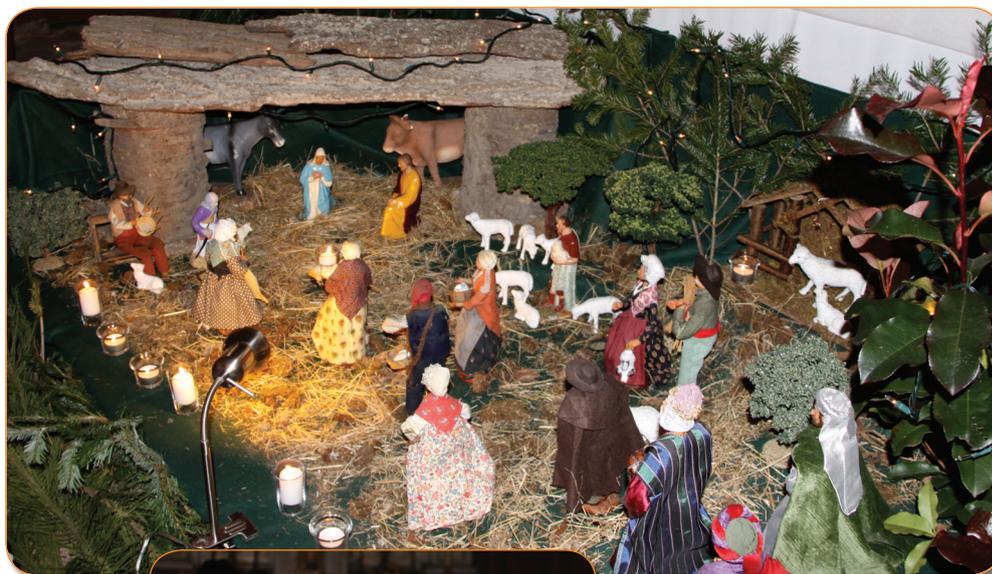
Nos prévisions : **BAL COUNTRY** le dimanche 3 mars 2013.

Pour tous autres renseignements :
contacter Mme Aoudar au 01.64.06.54.81.





Le 15 décembre, pour clôturer une journée bien remplie, les enfants ont allumé des flambeaux à la nuit tombée pour rejoindre l'église d'Aubepierre où nous étions invités par le Foyer Rural à déguster un vin chaud que Mr Charles nous avait concocté avec beaucoup d'attention et qui était bien évidemment fort agréable à boire, mais il y avait aussi des chocolats chauds et des petits gâteaux.



Remercions Mme Cuypers qui a réalisé la crèche : les santons sont très beaux et le décor, d'année en année, toujours aussi réussi.





Football

AS AUBEPIERRE

Résultats sportifs Saison 2012/2013 : Nous finissons l'année 2012 à la 3e place du classement (sur 13 équipes engagées), avec 6 victoires, un match nul et 2 défaites, à 3 points du 1er. Il reste encore 15 matches jusqu'à la fin de la saison. Reprise du championnat le dimanche 13 janvier à Grisy Suisnes à 9h30, match contre l'Entente Grisy Solers. Prochain match à domicile, le 3 février contre Mormant.

Nous remercions les employés municipaux pour l'entretien du terrain.

Vie du club : Nous avons bravé le froid de décembre pour proposer aux habitants des différents villages notre Calendrier 2013. Nous remercions vivement ceux d'entre vous qui nous ont chaleureusement accueilli et qui ont bien voulu, par leur générosité, nous marquer leur intérêt pour notre club. Merci également à nos 2 sponsors locaux, La Francilienne de Maintenance et Bichain Chauffage.

Bien que la saison soit largement entamée, nous cherchons toujours des joueurs de plus de 35 ans pour venir jouer le dimanche matin et s'entraîner le mercredi soir. Si vous êtes intéressés, contactez Mr Deruyck Laurent au 06.30.95.19.33. Enfin, les parents d'enfants de 5 à 8 ans qui voudraient animer et encadrer une activité football pour les enfants sur Aubepierre peuvent contacter également Mr Deruyck.

Et vous pouvez nous retrouver sur le site internet <http://as-aubepierre.club.sportsregions.fr> pour tous les résultats et news de notre équipe.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2013.

Le Bureau

Théâtre

Le
Nouveau Miroir
présente
Délit de fuites
une comédie de Jean-Claude ISLERT
Par les comédiens de l'ex théâtre du Miroir

Production 2013
Aubepierre-Ozouer-Le-Repos
Samedi 23 mars à 20h30
à la salle des fêtes

tarif en euros : adulte:8 - 12/18 ans:5 - gratuit:enf.-12ans
Renseignements et réservation 09.62.53.08.66
resa.lenouveaumiroir@gmail.com

THEATRE
OSCAR
D'après la pièce de Claude Magnier
Mise en scène et interprétation par : BlouQ es en scène

Samedi 26 janvier 2013
à 20h30
Salle des fêtes
77720 AUBEPIERRE
Entrée avec libre participation

Foyer Résidence de Mormant

Foyer Résidence pour Personnes Agées de MORMANT

Conçu, dans un grand parc et agencé pour conjuguer indépendance, liberté et habitat collectif, le Foyer Résidence offre un cadre agréable, sécurisant et confortable en toute convivialité.



Les logements proposés assurent les mêmes fonctions qu'un **domicile classique, non médicalisé**, où les animaux sont acceptés.

L'établissement regroupe 74 logements dont 62 F1 Bis.

La Résidence reste ouverte sur l'extérieur permettant de recevoir familles et amis et de sortir sans restriction d'horaire.

Les services :

- ◆ Un système d'appel en urgence 24h/24 h
- ◆ Restauration possible ou Livraison de repas à domicile
- ◆ Des services pour aider au quotidien
- ◆ Entretien du linge
- ◆ Une aide aux démarches administratives, et à l'organisation des aides extérieures est proposée au bureau de l'établissement aux résidents qui le souhaitent

Conditions d'admission :

- Etre retraité et autonome.

Pour tout renseignement contacter :

Madame Christiane PRAT, Directrice

Madame Evelyne DEBRIE, Secrétaire.

Tél. : 01.64.06.84.55

Adresse : 31, rue de Bagneaux 77720 Mormant.

E.mail : foyerresidence@orange.fr

Site Internet : www.foyerresidence-mormant.com

34 - Bulletin d'Informations Municipales - Janvier 2013

FOYER RÉSIDENCE DE MORMANT ET L'ASSOCIATION "LES LIBELLULES"

Toute l'année 2011-2012 a été animée par diverses activités au sein de la résidence :

- ◆ Divers ateliers tenus par des bénévoles – Chansons, Sophrologie, Peinture (sur porcelaine et sur toile).
- ◆ Gymnastique douce.
- ◆ Projections de reportages : Vaux-le-Vicomte – L'Italie – Le Tibet.
- ◆ Pièce de Théâtre : Alric dans "J'ai tout essayé" – Mise en scène : Alain Richez.
- ◆ Prestation du Cirque Reynier.
- ◆ Tous les après-midis, goûters avec travaux manuels et régulièrement loto, jeux de société, jeux de mots.
- ◆ Une fois par mois, grâce à notre collaboration avec le Syndicat de l'Yerre et l'Ancoeur, sorties – par la navette *Le Petit Zéphir* – vers les grands magasins ou autre avec accompagnatrice.
- ◆ Et, également très apprécié, le lundi matin, vente de légumes par Catherine et diverses expositions vente.

Ambiance festive avec : Repas d'anniversaire chaque trimestre, fête des voisins, barbecue, sortie au restaurant, beaujolais nouveau, et le repas de fin d'année



Remerciements à tous les bénévoles pour leur disponibilité, aux membres de l'Association "Les Libellules" pour leur participation lors de la mise en place des festivités et à l'ensemble du personnel pour sa bonne humeur qui contribue à la réussite de toutes nos réunions.

Communiqué



Déclarer un accident causé par un tiers, le bon réflexe

Lorsque vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (un voisin, un automobiliste, un chien, un élève...), ayez le bon réflexe, informez votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé consultés. Ainsi, l'Assurance Maladie, qui rembourse vos dépenses de santé et vous indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance. Cette démarche permet de récupérer les sommes engagées et ne modifie pas la prise en charge de vos soins.

Comment déclarer un accident ?

- Prévenez votre CPAM, soit par téléphone au 36 46, soit par courrier, soit par courriel. En Seine-et-Marne, vous avez la possibilité de compléter et d'envoyer votre déclaration en ligne en vous connectant sur amel.fr, rubrique « Votre CPAM ».
- Précisez aux professionnels de santé consultés que vous avez été blessé par un tiers. Ils pourront l'indiquer sur votre feuille de soins en cochant la case « accident causé par un tiers ».

Limiter les frais engagés par la collectivité et sauvegarder notre système de santé

Faire supporter les dépenses des soins au responsable de l'accident qu'il provoque permet de limiter les frais engagés par la collectivité et ainsi contribuer à la sauvegarde de notre système de santé.

En 2011, la CPAM de Seine-et-Marne a récupéré plus de 19 millions d'euros auprès des assureurs ou des personnes responsables de l'accident.

Déclarer un accident causé par un tiers, c'est un bon réflexe pour une assurance maladie en bonne santé !

Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne - Septembre 2012
Contact presse : communication@cpam-melun.cnams.fr

“Les propriétaires des animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.”

Arrêté relatif aux nuisances de voisinage.

Sous les lignes, prudence : restons à distance.

Les lignes électriques peuvent être dangereuses si vous ou vos appareils les approchez de trop près. N'oubliez pas : quand vous êtes à proximité des lignes, soyez vigilants ! Tous les conseils de sécurité sont sur :

www.sousleslignes-prudence.fr

ERDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Rte
Réseau de transport d'électricité

Été 2012 – Récolte de paille

Les producteurs de céréales de la commune ont apporté leur solidarité aux zones d'élevage.



Vie Pratique

MAIRIE D'AUBEPIERRE

Téléphone : 01.64.06.92.95 mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr

Fax : 01.64.07.73.84

Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 et 1^{er} et 2^e samedis du mois de 9h00 à 12h00

SANTÉ SUR MORMANT

Médecins

Dr Dorschky Catherine 01.64.06.51.87
Dr Gabrielli Carole 01.64.06.99.26
Dr Godchaux Sylvain 01.64.06.86.86
Dr Guillemard J-Christophe 01.64.06.51.87

Infirmiers

Mr Gérard Philippe 01.64.06.92.80
Mmes Lenfant-Ribac Sylvie 06.84.84.84.77/
et Mme De Freitas Sylvie 01.64.25.92.33
7 jours sur 7

Service de soins infirmiers à domicile 01.64.06.54.83
(Mormant et alentours)

Dentistes

Mr Dagoreau J-Michel 01.64.06.93.09
Mme Langlois Berthelot Sylvie 01.64.06.92.85
Mr Larsen Eric 06.64.06.33.00

Orthophonistes

Mme Janvier Pascale 01.64.06.59.02
Mme Lacoche Karen 01.64.07.11.80

Pharmacien

Pharmacie Seitz de la Mairie 01.64.06.81.11

Kinésithérapeutes

Mme Altes Valérie 01.64.25.76.70
Mme Barraud Cécile 01.64.42.95.62

Ostéopathes

Mr Coulon Sven 06.33.15.27.39
Mme Auger Blandine 06.33.15.27.39
Cabinet Médical 2, rue Hector Berlioz 77720 Mormant

Pédicurie - Podologue

Mme Duval-Caporossi Patricia 01.64.06.93.32
Melle Malaquin Marie 01.64.16.04.37
(soins à domicile et en Cabinet) 06.10.77.22.32

Ambulances

Mormant Ambulances 01.64.08.34.14
Nangis Marcherat 01.64.08.38.11

Laboratoire d'analyses (Guignes)

Laboratoire d'Analyses Médicales Muchmacher 01.64.06.17.34

Vétérinaires

Mr Matray Olivier (Mormant) 01.64.06.56.70
Mr Ruhaut (Nangis) 01.64.08.00.64
Mme Cinier Claire (Nangis) 01.60.58.91.63
Mmes Lemetais et Foncin (Guignes) 01.64.06.32.32

URGENCES

Gendarmerie 17

Gendarmerie de Mormant 01.64.06.90.16

Pompiers 18 ou 112

Centre de secours de Mormant 01.64.25.01.80

S.A.M.U. 15

Sur la voie publique d'un fixe ou d'un portable 112

Centre anti-poison 01.40.05.48.48

Sans-abri 115

ERDF (Electricité Réseau Distribution France)

Urgence Gaz 0 800 473 333

Agence Gaz Naturel,

Raccordements & Conseils 0 810 224 000

Urgence Electricité 0 810 333 077

Accueil Raccordement Electricité 0 810 686 692

Service des Eaux (Brie Comte Robert)

La Lyonnaise des Eaux - Service Clients 0 810 385 385

Urgences 24h/24 0 810 885 885

DIVERS

La Poste 01.64.42.74.00

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h30-17h00

Samedi 9h00-12h00

ADMR 01.64.06.96.41

2, rue André Brunet 77720 Mormant

admr.mormant@wanadoo.fr

Perception Guignes 01.64.06.00.56 3 rue St Nicolas

Lundi au jeudi 8h30-12h et 13h15-16h00

Vendredi 8h30-12 h

Presbytère 01.64.06.90.80

Piscine 01.64.08.07.10

Etats des routes 01.48.58.33.33

Météo 08.36.68.01.01

Horloge parlante 3699

LES ASSOCIATIONS

Foyer Rural d'Aubepierre-Ozouer 01.64.06.54.81

AS Aubepierre 06.81.32.75.21

CULTE CATHOLIQUE

Paroisse Saint-Germain - Avenue de la Gare

Père Gérard Michard 01.64.06.90.80

Messe à Mormant tous les dimanches à 10h30